

COLLECTIF des RETRAITES de l'AUBE

CFDT, CGT, FO, FGR-FP, UNSA, CFTC

POUVOIR D'ACHAT et PERTE D'AUTONOMIE : LES RETRAITES ONT DECIDE D'AGIR

Le Jeudi 06 octobre 2011

Pouvoir d'achat

Comme les actifs, les retraités sont confrontés au mal vivre et aux restrictions quotidiennes. La dernière « revalorisation » des pensions en avril, représente au mieux une vingtaine d'euros. Pour la plupart des retraités, elle ne couvre pas les hausses de prix et tarifs, sans parler des retards cumulés depuis plusieurs années.

Côté alimentation c'est l'envolée (viande, fruits et légumes frais). Côté logement, carburant, gaz, électricité ce n'est pas mieux. « *On n'arrive plus à joindre les deux bouts !* » « *Toucher à peine 1000 € après une vie de travail, c'est une honte !* Un grand nombre de retraité(e)s n'y arrive plus. « *Décidemment la vie est trop chère !* »

Exigeons une augmentation significative des retraites (en particulier pour les basses pensions) et un minimum au niveau du SMIC.

Perte d'autonomie

Le gouvernement refait le « coup des retraites ». La réforme annoncée sur « la perte d'autonomie » ne soulage pas les familles, elle les pénalise. Elle s'ajoute aux franchises, dépassements d'honoraires et déremboursements de l'Assurance maladie.

Ce n'est pas le malade, le retraité ou celui qui touche le RSA qui grève les finances publiques. La responsabilité est à chercher du côté des marchés financiers, des patrons voyous qui ne déclarent pas leurs salariés, et des élus qui ont voté les exonérations fiscales et sociales.

La nouvelle taxation des mutuelles sera forcément payée par les adhérents et éloignera des soins de plus en plus de retraités.

Les associations bénévoles qui aident au maintien à domicile des personnes âgées sont gravement menacées. La crise de l'ADMR dans notre département en est l'illustration.

Les coupes successives des moyens de leur fonctionnement décidées par le Conseil Général n'y sont pas étrangères. Fondées sur une logique purement comptable, les décisions du Conseil Général compliquent la vie des gens. La rigueur n'est pas la même pour tous. C'est socialement intolérable, économiquement inefficace et politiquement inadmissible.

Exigeons une prestation universelle de compensation de la perte d'autonomie prise en charge par la solidarité nationale dans le cadre de la Sécurité sociale.

Le collectif des retraité(e)s de l'Aube : CGT, CFDT, FO, FGR-FP, UNSA, CFTC appelle les retraité(e)s à se joindre au rassemblement unitaire :

à Troyes, le Jeudi 6 Octobre 2011 à 14h30
Place Jean Jaurès (*devant la Bourse du Travail*).

Troyes le 14 septembre 2011.

Ne pas jeter sur la voie publique